

ANNEXE A L'ARRETE MINISTERIEL N° 2014-717
DU 29 DECEMBRE 2014 MODIFIANT L'ARRETE
MINISTÉRIEL N° 2014-175 DU 24 MARS 2014
PORTANT APPLICATION DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE
N° 1.675 DU 10 JUIN 2008 RELATIVE AUX PROCEDURES
DE GEL DES FONDS METTANT EN ŒUVRE
DES SANCTIONS ECONOMIQUES.

Les personnes et entités suivantes sont ajoutées à l'annexe de l'arrêté ministériel n° 2014-175 :

Personnes

Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
Serhiy KOZYAKOV (ou Sergey Kozyakov)		En sa qualité de « chef de la commission électorale centrale de Lugansk », responsable de l'organisation des soi-disant « élections » du 2 novembre 2014 dans la soi-disant « République populaire de Lugansk ». Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales. En assumant ce rôle, en agissant en cette qualité et en organisant les « élections » illégales, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.
Oleg AKIMOV (ou Oleh AKIMOV)		Représentant de l'« Union économique de Lugansk » au sein du « Conseil national » de la « République de Lugansk ». A participé aux soi-disant « élections » du 2 novembre 2014, en tant que candidat au poste de « Chef » de la soi-disant « République populaire de Lugansk ». Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales. En assumant ce rôle, en agissant en cette qualité et en participant officiellement en tant que candidat aux « élections » illégales, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.

Larisa AIRAPETYAN (ou Larysa Ayrapetyan, Larisa Airapetyan ou Larysa Airapetyan)		« Ministre de la santé » de la soi-disant « République populaire de Lugansk ». A participé aux soi-disant « élections » du 2 novembre 2014, en tant que candidate au poste de « Chef » de la soi-disant « République populaire de Lugansk ». Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales. En assumant ce rôle, en agissant en cette qualité et en participant officiellement en tant que candidate aux « élections » illégales, elle a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.
Yuriy SIVOKONENKO (ou Yuriy Sivokonenko, Yury Sivokonenko, Yury Syvokonenko)		Membre du « parlement » de la soi-disant « République populaire de Donetsk » et actif au sein de l'Union des vétérans du Donbass Berkut (forces de police spéciales). A participe aux soi-disant « élections » du 2 novembre 2014 en tant que candidat au poste de Chef de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales. En assumant ce rôle, en agissant en cette qualité et en participant officiellement en tant que candidat aux « élections » illégales, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.

Aleksandr KOFMAN (ou Oleksandr Kofman)		<p>« Premier vice-président » du « parlement » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». A participé aux soi-disant « élections » illégales du 2 novembre 2014 en tant que candidat au poste de Chef de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales. En assumant ce rôle, en agissant en cette qualité et en participant officiellement en tant que candidat aux « élections » illégales, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.</p>	Oleg BUGROV		<p>« Ministre de la défense » de la soi-disant « République populaire de Lugansk ». En assumant ce rôle et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.</p>
Ravil KHALIKOV		<p>« Premier vice-premier ministre » et ancien « procureur général » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». En assumant ce rôle et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.</p>	Lesya LAPTEVA		<p>« Ministre de l'éducation, des sciences, de la culture et de la religion » de la soi-disant « République populaire de Lugansk ». En assumant ce rôle et en agissant en cette qualité, elle a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.</p>
Dmitry SEMYONOV		<p>« Vice-premier ministre chargé des finances » de la soi-disant « République populaire de Lugansk ». En assumant ce rôle et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.</p>	Yevgeniy Eduardovich MIKHAYLOV (ou Yevhen Eduardovych Mychaylov)	17.3.1963, Arkhangelsk	<p>« Chef de l'administration pour les affaires gouvernementales » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». En assumant ce rôle et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.</p>
			Ihor Vladymyrovych KOSTENOK (ou Igor Vladimirovich Kostenok)		<p>« Ministre de l'éducation » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». En assumant ce rôle et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.</p>

Yevgeniy Vyacheslavovich ORLOV (ou Yevhen Vyacheslavovych Orlov)	Membre du « Conseil national » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». En assumant ce rôle et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.
Vladyslav Nykolayevych DEYNEGO (ou Vladislav Nykolayevich Deynego)	« Vice-chef » du « Conseil populaire » de la soi-disant « République populaire de Lugansk ». En assumant ce rôle et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.

Entités

Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
République de Donetsk (organisation publique)		« Organisation » publique qui a présenté des candidats lors des soi-disant « élections » dans la soi-disant « République populaire de Donetsk » le 2 novembre 2014. Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales. En participant officiellement aux « élections » illégales, elle a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine. Elle est dirigée par Alexander ZAKHARCHENKO et a été fondée par Andriy PURGIN.

Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
Paix pour la région de Lugansk (en russe : Mir Luganschine)		« Organisation » publique qui a présenté des candidats lors des soi-disant « élections » dans la soi-disant « République populaire de Lugansk » le 2 novembre 2014. Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales. En participant officiellement aux « élections » illégales, elle a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Elle est dirigée par Igor PLOTNITSKY.
Donbass libre (Donbas Libre, Svobodny Donbass)		« Organisation » publique qui a présenté des candidats lors des soi-disant « élections » dans la soi-disant « République populaire de Donetsk » le 2 novembre 2014. Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales. En participant officiellement aux « élections » illégales, elle a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.
Union populaire (Narodny Soyuz)		« Organisation » publique qui a présenté des candidats lors des soi-disant « élections » dans la soi-disant « République populaire de Lugansk » le 2 novembre 2014. Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales. En participant officiellement aux « élections » illégales, elle a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale,

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
			la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.
	Union économique de Lugansk (Luganskiy Ekonomicheskiy Soyuz)		« Organisation sociale » qui a présenté des candidats lors des soi-disant « élections » dans la soi-disant « République populaire de Lugansk » le 2 novembre 2014. A désigné Oleg AKIMOV comme candidat au poste de « Chef » de la soi-disant « République populaire de Lugansk ». Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales. En participant officiellement aux « élections » illégales, elle a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui mettent en péril l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et déstabilisent davantage l'Ukraine.